



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI 2020 RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES

Les réponses reportées ci-dessous font suite à des questions écrites des actionnaires reçues par la Société en date du 7 mai 2020 concernant l’Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2020. Elles ont été arrêtées par le Président Directeur Général en date du 7 mai 2020, sur délégation consentie par le Conseil d’Administration en date du 20 avril 2020 conformément à l’article L.225-108 du Code de commerce.

Il est par ailleurs indiqué que la Société continuera à répondre aux questions écrites lui étant adressées par ses actionnaires jusqu’à l’Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2020. Conformément à l’avis de convocation paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°50 le 24 avril 2020, tout actionnaire peut adresser au Président du Conseil d’Administration de la Société des questions écrites, dans le respect des dispositions de l’article R.225-84 du Code de commerce, jusqu’au 13 mai 2020 à 12 heures.

Quel bilan faites-vous de l’acquisition de MOM après 3 ans ? Quel est l’EBIT de MOM sur les trois dernières années ? Quelles sont les perspectives de développement attendues ? Quelle est votre dernière évaluation du rachat des minoritaires et comment envisagez-vous de payer ce prix ? Quel est le plan de sortie des managers suite au rachat complet de MOM : coût, financement, conservation des compétences ?

Nous ne diffusons aucun chiffre sur les résultats de MOM. Les résultats de MOM sont intégrés dans le segment des « Nouveaux Territoires » du Groupe, disponibles dans les comptes annuels.

Ces résultats sont globalement en ligne avec le BP et permettent de mettre en œuvre des développements stratégiques dans le secteur porteur du végétal.

Le prix de sortie des managers sera financé avec la liquidité dont dispose le Groupe, à défaut en tirant sur ses lignes de crédit disponibles.

Estimez-vous possible la reprise d’activité de l’usine de Damas qui est sous cloche depuis 2015 ? Si oui, quel horizon de temps et pour quelles perspectives ? Si non, qu’envisagez-vous pour cette usine ?

Le Groupe a suspendu ses activités de production en Syrie dès 2012. Il n'est pas envisagé à date de reprendre ces activités. La filiale syrienne portant l'usine a été mise en sommeil depuis cette date. Les perspectives possibles relatives au sort de cette usine sont à l'étude.

BEL

Société Anonyme au Capital de 10 308 502,50 €
Siège social : 2 Allée de Longchamp – 92150 SURESNES
SIREN 542 088 067 - RCS NANTERRE
www.groupe-bel.com



Assemblée Générale du 14 mai 2020 – Réponses aux questions écrites

Vous indiquez que le groupe a subi un impact fiscal défavorable du taux d'impôts aux Etats-Unis, or les informations disponibles indiquent que la réforme dite : « Trump », avait au contraire des effets favorables sur l'impôt des sociétés ; pouvez-vous nous expliquer cette dichotomie ?

La baisse de l'impôt Fédéral sur les sociétés aux Etats-Unis a été pris en compte au niveau des impôts différés de Bel Brands USA dès 2018. Ceci explique l'absence d'impact positif sur 2019. En revanche, au titre de l'exercice 2019, l'impôt sur les sociétés prélevé par les états a sensiblement augmenté, impactant défavorablement nos filiales américaines.

Le Groupe a remboursé 9.9M€ d'avance en compte courant à sa maison mère, il reste actuellement 78.5M€ d'encours, à quel horizon pensez-vous éteindre cette créance ?

Une partie des excédents d'Unibel est placée chez Bel via un compte courant. Unibel pouvant disposer de ce montant à n'importe quel moment, il n'a pas de maturité définie.

Le Groupe dispose de 84 000 actions en autocontrôle, à quoi destine-t-il ces titres ? Ne serait-il pas opportun d'en annuler et de relancer le programme de rachat d'actions ?

Les actions détenues en autocontrôle sont essentiellement destinées à couvrir les programmes successifs de rachat d'actions. Une nouvelle résolution en ce sens est à ce titre proposée à l'Assemblée Générale du 14 mai 2020.

Les objectifs de ce programme de rachat sont les suivants :

- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe (ou plan assimile), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise,
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société
- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation à conférer par l'Assemblée générale extraordinaire ;
- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action.

BEL

Société Anonyme au Capital de 10 308 502,50 €
Siège social : 2 Allée de Longchamp – 92150 SURESNES
SIREN 542 088 067 - RCS NANTERRE
www.groupe-bel.com



Assemblée Générale du 14 mai 2020 – Réponses aux questions écrites

Le Rapport Annuel indique que les investissements financiers sont essentiellement composés de titre Unibel, mais un écart de 9.7M€ existe entre la valorisation des investissements financiers et la valeur des titres Unibel, pourriez-vous nous indiquer à quoi cela correspond ?

Il s'agit des titres des filiales créées non encore consolidées comme Bel India, Bel Sénégal, Bel South Africa.

BEL

Société Anonyme au Capital de 10 308 502,50 €
Siège social : 2 Allée de Longchamp – 92150 SURESNES
SIREN 542 088 067 - RCS NANTERRE
www.groupe-bel.com

For All. For Good : Pour tous. Pour de bon



Assemblée Générale du 14 mai 2020 – Réponses aux questions écrites

Le Groupe a effectué une dépréciation de 12.5M€ sur sa filiale marocaine Safilait, combien reste-t-il d'écart d'acquisition sur cette filiale, doit-on s'attendre à de nouvelles dépréciations sur cette filiale ?

Le business plan de Safilait a été préparé par son management et a été validé par la Direction du Groupe. Il comporte des risques, mais nous estimons à date que les hypothèses retenues sont équilibrées avec les opportunités. Par ailleurs, le taux d'actualisation retenu de 11% reste très prudent.

Le groupe dispose de 402M€ de trésorerie et de 820M€ de crédit non tiré, pourriez-vous nous faire un point sur les coûts opérationnels fixes de la société mensuellement (fournisseurs, loyers, salaires et charges diverses) ?

Nous ne publions pas de comptes de résultat par nature mais par destination. Notre activité est peu cyclique mais nous avons des arrêtés mensuels pour piloter aux mieux notre activité et nos risques.

Les coûts fixes du Groupe sont compris dans les postes suivants du compte de résultat :

- Coût des produits et services vendus : dans cette catégorie, les frais fixes industriels ne représentent qu'une petite partie (moins d'un quart) des coûts de fabrication des produits.
- Frais commerciaux et de distribution : ils comprennent les coûts des structures commerciales et marketing, mais également et surtout les coûts de support marketing à l'ensemble de nos marques.
- Frais généraux et administratifs : la majorité de ces coûts peut être considérée comme fixe.

Pourriez-vous nous indiquer les éventuels risques sur les créances clients du fait de l'impact du Covid-19 ?

Dans les pays développés l'essentiel de nos ventes se fait dans le modern trade (Hyper et Super) avec des délais de paiement relativement courts. Dans les autres zones géographiques pour la partie export nous travaillons avec des distributeurs locaux avec lesquels nous avons non seulement des relations de très long terme mais en plus l'essentiel des créances export fait l'objet de couvertures COFACE (depuis la crise Covid certains agréments ont été revus à la baisse mais les impacts restent limités)

Toutes les créances clients font l'objet d'un suivi permanent avec un credit management central et local actif.

BEL

Société Anonyme au Capital de 10 308 502,50 €
Siège social : 2 Allée de Longchamp – 92150 SURESNES
SIREN 542 088 067 - RCS NANTERRE
www.groupe-bel.com